Soumission pour la fabrication des 800,000,000 *d'assignats, nouvellement décrétés par l'assemblée nationale, adressée au comité des finances, par M.* GENGEMBRE.

En réunissant la gravure en taille-douce à la gravure en lettre, on a, sans contredit, le grand avantage de multiplier les difficultés de la contrefaction. Mais il faut pour cela que l'une et l'autre gravures soient simples, pures, parfaitement exécutées, et sur-tout que toutes les épreuves soient absolument semblables, ou pour mieux dire *identiques;* ce qu'on ne peut jamais obtenir, si l'on est est obligé de se copier une seule fois; je supplie le comité de vouloir bien ne pas perdre de vue cette observation dans l'examen et dans le rapport que je le prie de faire de mes propositions à l'assemblée nationale.

Le papier m'étant fourni pour les 3,060,000 billets d'assignats, je m'engage à ce qui suit:

1°. J'imprimerai la totalité de la lettre et des vignettes ou bordures, avec des carac-

tères particuliers, qui *tous* seront gravés et fondus *exprès* (1).

2°. Je fournirai le nombre quelconque de planches de taille-douce nécessaires à l'impression de la gravure qu'on voudra mettre sur tous les assignats. Quelque soit la gravure qu'on pourra exiger, toutes mes planches seront *en toute rigueur identiques*. Elles seront gravées par un procédé chimico-mécanique *particulier*, absolument étranger à la main du graveur, *qui ne burinera qu'une seule planche*

3°. Chacune de ces planches portera les signatures et la valeur de chaque espèce d'assignats. Ces signatures et cette valeur ne seront point *gravées;* mais elles seront mises sur la planche par un autre procédé chimique *particulier*, et de la manière suivante : je présenterai aux signataires et aux personnes chargées d'écrire la valeur de l'assignat, plusieurs planches d'un métal *particulier*; sur chacune de ces planches, il y aura deux petites places, en forme de quarrés longs, qui occuperont le bas de chaque côté de l'assignat, et qui seront enduites d'un mordant noir; avec une plume sans encre les signataires traceront leurs noms dans un des petits quarrés, et l'on écrira de même la valeur du billet dans l'autre. Un petit nombre de ces planches me servira à trans-

(1) Les principaux poinçons de lettres, employés dans la fabrication des assignats portant intérêt, l'avoient déja été par M. Lorthior lui-même, dans celle des billets de la caisse d'escompte.

mettre, sur toutes mes planches de taille-douce, les signatures et la valeur de l'assignat, lesquelles dans l'épreuve paroîtront écrites en blanc, par le fond même du papier, au milieu de deux quarrés noirs ou rouges; et seront rigoureusement et *identiquement* les signatures qu'on aura tracées sur mes planches matrices. Tous les graveurs auxquels j'ai montré des essais de ce genre, m'ont assuré que par ce moyen les signatures deviendroient incontrefaisables par toute espèce de dessin et même de gravure, soit en taille-douce, manière noire, etc. soit en creux. On voit qu'alors, au lieu d'avoir besoin des signataires pendant plusieurs mois, on ne les employera qu'un petit nombre de jours, et dans ce cas je me chargerai de leurs honoraires; ce qui procurera au trésor public une économie d'environ 40,000 liv. (1).

4°. Je me chargerai aussi de la totalité du tirage des epreuves des planches ci-dessus.

5°. Enfin, je demande 110,000 livres pour le paiemedt entier de toute cette entreprise, à condition que le format des assignats ne sera pas plus grand que l'in-8°; le format au-dessus occasionneroit une augmentation de dépense de 30,000 livres, et je ne vois pas quel en seroit l'avantage.

---

(1) On pourroit même réduire tous les frais de bureaux aux honoraires des numéroteurs et de celui qui pose le timbre sec; (si l'on veut continuer d'apposer ce timbre),

Je fournirai les premières épreuves, deux mois après la conclusion du marché, pourvu que je n'attende pas le papier; et de ce moment 40,000 (1) assignats in-8° tous signés, prêts à recevoir le timbre pour être mis dans la circulation, sortiront chaque jour ouvrable de mes atteliers.

D'après le prix que je demande, toute la fabrication de chaque assignat, les signatures et l'expression de la valeur comprises, le papier seul excepté reviendront à 8 deniers 2 tiers.

Signé, GENGEMBRE.

---

(2) Par une erreur de copie, la minute de ma soumission que j'ai remise au comité des finances, porte 20,000 épreuves; j'ai demandé à corriger moi-même cette erreur. M. de Montesquiou ne m'a pas représenté ma soumission, mais il m'a ussaré qu'il avoit rectifié cette erreur, d'après ce que lui avoit dit M. le président du comité des finances, que j'en avois prévenu.

P. S. J'avois pensé qu'il étoit de rigueur de réunir plusieurs procédés propres à augmenter les difficultés de la contrefaction; car si l'on vouloit s'en tenir à l'impression en lettre, avec figures gravées en poinçons, et même *avec des caractères gravés et fondus exprès*; je livrerois alors les 3,060,000 assignats *in*-8°. en deux mois et demi pour la somme de 21,320 livres; mais je pense que ce parti, quoique plus économique, ne doit cependant point être préféré à celui qui présente plus de difficultés au contrefacteur.

Signé, GENGEMBRE.

DE L'IMPRIMERIE DE CUSSAC,
Libraire, au Palais-Royal, n° 7 et 8.